



HAL
open science

L'économie de l'exploitation laitière, du producteur laitier à l'entrepreneur en élevage

Christian Mouchet, . Groupement Technique Vétérinaire

► To cite this version:

Christian Mouchet, . Groupement Technique Vétérinaire. L'économie de l'exploitation laitière, du producteur laitier à l'entrepreneur en élevage. Journées Nationales des GTV, Groupement Technique Vétérinaire (GTV). FRA., Oct 1989, Paris, France. pp.27-46. hal-02292474

HAL Id: hal-02292474

<https://hal.science/hal-02292474>

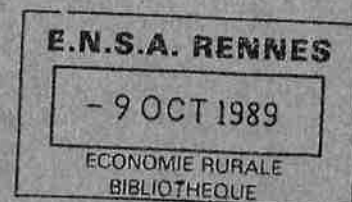
Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



L'ÉCONOMIE DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE, DU PRODUCTEUR LAITIER A L'ENTREPRENEUR EN ÉLEVAGE

*M. Christian MOUCHET, Maître de Conférences,
Département des Sciences Economiques et Sociales,
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes (E.N.S.A.R).*

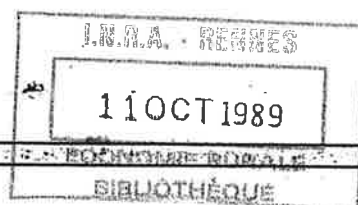
*Journées Nationales des
Groupements Techniques Vétérinaires
Paris, 6-7 Octobre 1989*

ENSA. ESR
REN. CM
no 18

Journées Nationales des G-T-V
Paris 6-7 octobre 1989
Journées techniques vétérinaires

L'ÉCONOMIE DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE, DU PRODUCTEUR LAITIER A L'ENTREPRENEUR EN ÉLEVAGE

*M. Christian MOUCHET, Maître de Conférences,
Département des Sciences Economiques et Sociales,
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes (E.N.S.A.R).*



PLAN

INTRODUCTION

- Contexte économique difficile
- Quotas et Politique agricole commune
- Concurrence
- L'approche économique pour le vétérinaire

1. LES PRODUCTEURS LAITIERS EN FRANCE

1.1. Les Producteurs français : situation actuelle et évolution récente

- diminution d'effectifs
- concentration géographique des troupeaux et des éleveurs
- des producteurs âgés
- des disparités de taille
- une race majoritaire

1.2. Les producteurs français comparés aux producteurs européens : des structures plutôt défavorables

- une taille inférieure moyenne, voire faible
- un troupeau national important
- des rendements moyens
- une différenciation des modèles européens

2. LE PRODUCTEUR LAITIER ET SON COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE

2.1. L'économie de l'exploitation laitière : une marge brute élevée pour couvrir les frais de structure d'exploitations moyennes

- Structures et marges brutes
- Les paramètres de variation de productivité du modèle : situation géographique, dimension, intensification, spécialisation.

2.2. Un « portrait » de l'économie de l'élevage laitier

- Le problème des sources d'information
- L'élevage « moyen » français, l'orientation lait (OTEX 41) du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)
- La différenciation du modèle entre Etats-membre de la CEE et entre régions françaises.

2.3. Le prix de revient du lait : un exemple de calcul dans le département de la Manche

3. QUEL AVENIR POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE : QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE PROSPECTIVE ?

3.1. Evolution des structures laitières : le poids des facteurs démographiques

- l'effectif des éleveurs
- les structures à l'horizon 1995

3.2. Quelles tendances pour les modèles futurs ?

- l'installation en élevage laitier : de nouvelles contraintes
- progrès techniques attendus



CONCLUSION

- Importance des évolutions régionales
- Poursuite des restructurations
- Amélioration de la compétitivité de l'ensemble : conseil - producteurs - transformateurs

INTRODUCTION

Malgré un contexte difficile depuis la mise en place des quotas, qui se traduit par une décroissance rapide du nombre des éleveurs et du cheptel, l'élevage laitier demeure une activité importante dans l'agriculture et le monde rural français. Cette observation vaut également pour l'ensemble des Etats-membres de la Communauté Economique Européenne, et notamment pour ceux situés au Nord.

Ainsi, tout en étant encore un client privilégié du vétérinaire intervenant en zone rurale, l'éleveur laitier devient de plus, pour ce dernier, un partenaire au sein de ce qu'il est convenu d'appeler désormais la « filière-lait ». Il y a donc lieu — pour la profession vétérinaire — de s'interroger en termes économiques sur plusieurs points, parmi lesquels on peut citer :

— l'état actuel des structures de production laitière dans notre pays,

— la nature économique de l'entreprise laitière,

— la compétitivité relative des régions françaises et celle des bassins laitiers français par rapport aux autres grands bassins européens,

— l'évolution prévisible de cette clientèle, en termes quantitatifs bien sûr, mais aussi quant à ses besoins futurs en prestations de service et en consommations intermédiaires.

Sans prétendre apporter une réponse exhaustive à toutes les questions que l'on peut formuler sur ces thèmes, notre propos est de montrer ici que l'état actuel de l'information statistique et de la recherche permettent d'établir de façon crédible quelques grandes observations et tendances. La Politique Agricole Commune (P.A.C.) a réaffirmé récemment la nécessité de l'orientation du choix des grandes productions par le marché. Pour le lait, l'instrument réglementaire qu'est le quota introduit une rigidité dans le comportement individuel des producteurs. Malgré cela, tout effort d'amélioration de la productivité n'est

pas abandonné (1), dans un contexte caractérisé par une concurrence entre Etats-membres de la Communauté Economique Européenne, entre régions et aujourd'hui entre producteurs.

Pour analyser complètement les effets de l'adaptation des élevages (restructurations et concentrations en particulier), il faudrait envisager l'ensemble de la filière laitière ; l'environnement amont et aval des exploitations, les producteurs, les partenaires institutionnels que sont les pouvoirs publics nationaux et communautaires etc. Ceci constituerait la matière d'une autre étude ; nous nous limiterons volontairement ici au maillon « production » de cette filière (2).

1. Cf. à ce sujet les travaux de P. Cordonnier, Directeur de Recherches au laboratoire d'Economie Sociologie Rurale de l'INRA de Grignon.

2. Sur la compétitivité comparée des filières laitières en Europe, on pourra consulter utilement : Besnard C., Forces et faiblesses de l'économie laitière de la Basse-Normandie comparée à d'autres grands bassins laitiers européens - Mémoires ENSFA, Rennes 1988, 91 p.

Si le système des quotas venait à être supprimé ou allégé, après la fin de la présente période (soit après 1992), il est certain que cette concurrence se renforcerait encore. Pour y faire face, le producteur doit avoir recours à des moyens économiques et commerciaux, mais la condition d'une meilleure maîtrise des techniques d'élevage doit, de toutes façons, être remplie. Le vétérinaire peut contribuer fortement à cette bonne maîtrise, en maintenant la santé du cheptel, mais aussi en apportant un conseil individuel et efficient à l'« entre-

preneur en élevage » qu'est le producteur laitier. En termes de marketing, il y a là une cible à définir en dimension et en contenu.

Nous allons donc — dans une première partie — tenter de dégager les grandes caractéristiques des élevages laitiers en France, en les comparant avec ceux des autres Etats-membres de la C.E.E.

Nous essaierons ensuite de dresser un portrait économique du producteur laitier français, si tant est que cela soit possible dans une profession où l'on

rencontre une très grande variété. Nous chercherons à mettre à jour les voies empruntées par les éleveurs pour augmenter leur productivité technico-économique. Là aussi, une comparaison européenne sur quelques points apportera un éclairage utile sur la compétitivité.

Enfin, dans une troisième partie, nous apporterons quelques éléments pour une réflexion prospective sur l'avenir des éleveurs laitiers et de leurs exploitations.

1. LES PRODUCTEURS LAITIERS EN FRANCE

Nous envisagerons ici successivement la situation française puis sa comparaison à celles des autres Etats-membres de la CEE.

1.1. LES PRODUCTEURS FRANÇAIS : UN PROFOND MOUVEMENT DE RESTRUCTURATION

L'observation de la situation actuelle et de l'évolution récente des structures laitières montre en effet une profession en plein bouleversement.

1.1.1. DES EFFECTIFS EN DIMINUTION (Tableau 1) * (3)

De 1970 à 1987, le nombre des producteurs laitiers passe de 816 000 à 305 000 (4). Cette chute très forte de l'effectif s'accélère à partir de la mise en place des quotas laitiers en 1984, à cause en particulier des mesures incitatives à l'abandon de la production laitière, par départ en retraite ou reconversion. Ceci se traduit en particulier par une diminution de la présence du lait dans les exploitations françaises : en 1970, alors qu'il y a environ 1,5 million d'exploitations, plus de la moitié d'entre elles produisent du lait. En 1985, avec environ un million d'exploitations, elles ne sont plus qu'un tiers, à peine.

Les vaches détenues par ces entreprises sont plus productives (4 020 l. par animal et par an en 1987 en moyenne, contre 2 400 l. en 1970) (5) et en nombre constant jusqu'en 1984 : ceci explique naturellement la croissance des livraisons nationales au cours de cette période. Depuis, la limitation quantita-

tive induit une baisse forte et régulière du troupeau national : de 7,2 millions en 1983 on est descendu à 6,1 millions en 1987 et nettement en dessous de 6 millions aujourd'hui (1989). Enfin, et nous y reviendrons, la taille moyenne du troupeau en France augmente sensiblement : 8,9 vaches en 1970 par exploitation, 20 en 1987.

1.1.2. UNE CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES TROUPEAUX ET DES ÉLEVEURS DANS DE GRANDS BASSINS LAITIERS (Tableau 2, carte 1).

Parmi les différents critères utilisables pour caractériser la concentration géographique de la production laitière, nous avons retenu la répartition par région :

- des effectifs de producteurs
- des effectifs de vaches laitières
- des livraisons, ainsi que la moyenne régionale des livraisons par producteur.

L'observation en 1986 fait apparaître l'existence de bassins laitiers. Le plus important d'entre eux est constitué par trois régions de l'Ouest : Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie ; qui — à elles seules — détiennent 41 % des producteurs français, 45 % des vaches laitières et fournissent 48 % des livraisons nationales. A côté de ce pôle très important, capable — nous le verrons — de concurrencer d'autres grands bassins du Nord de l'Europe, existent d'autres zones de production laitière comme Lorraine et Franche-Comté (ensemble : 9 % des livraisons nationales) Rhône-Alpes (6 %) Auvergne et Midi Pyrénées (ensemble : 8 %).

Les déterminants de cette localisation sont bien connus : facteurs climatiques et physiques (relief et sols) mais bien davantage facteurs structurels (dimension faible des exploitations et main d'œuvre relativement abondante). Ce déterminant structurel explique la pérennité de cette production dans les régions citées, ainsi d'ailleurs que celle de l'élevage en général. Les possibilités de reconversion y sont rares, faute de terres en surface suffisante, ou d'aptitudes agronomiques. Joint à la forte présence de l'appareil de transformation des industries agro-alimentaires dans ces zones, cela explique la tendance récente au renforcement de la spécialisation régionale. Celle-ci risque de se poursuivre encore : dans les régions laitières, la taille des troupeaux est souvent supérieure à la moyenne, ainsi que la livraison moyenne. Les élevages s'y trouvent ainsi placés dans de meilleures conditions de compétitivité et voient leurs perspectives de pérennité accrues.

1.1.3. DES PRODUCTEURS ÂGÉS (tableau 3)

Au 1^{er} janvier 1988, près de 60 % des éleveurs laitiers français étaient âgés de 50 ans ou plus, et détenaient presque la moitié du cheptel national. Le

3. Les statistiques sur lesquelles nous nous fondons ici sont publiées par le S.C.E.E.S. du Ministère de l'Agriculture (ou par Eurostat pour la C.E.E.). On pourra trouver pour les mêmes années des valeurs différentes selon l'origine de l'estimation (enquête structure ou enquête bovine par exemple) ou la date de réalisation de l'enquête dans une même année.

4. Un producteur laitier est un producteur qui détient au moins une vache laitière.

5. Encore faut-il noter que les vaches des éleveurs adhérents au Contrôle Laitier présentent une moyenne supérieure à 5 000 l/an, pour un effectif contrôlé qui va croissant.

Tableau 1
ÉVOLUTION DES STRUCTURES LAITIÈRES EN FRANCE (1970-87)

	1970	1979	1981	1983	1985	1987
Nombre de producteurs (1 000) en % du nbre d'exploitations	816 51,4	520 41,2	471 39,3	420 37,2	351 33,2	305 31,0
Nombre de V.L. Rendement moyen/V.L.	7 280 2 400	7 279 3 160	7 220 3 370	7 215 3 510	6 609 3 740	6 106 4 020
Taille moyenne du troupeau	8,9	11,0	15,3	17,2	18,8	20,0

Source S.C.E.E.S.

Tableau 2
STRUCTURE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN FRANCE

Région	Effectif des producteurs 1986		Effectif des vaches laitières 1988		Livraison moyenne par producteurs 1986 (l/an)
	Nombre	%	Nombre (1 000)	%	
Ille-de-France	513	0,2	8,7	0,1	89 000
Champagne-Ardenne	6 680	2,2	162,5	2,8	114 000
Picardie	7 700	2,6	204,2	3,5	133 000
Haute-Normandie	9 029	3,1	199,4	3,4	99 000
Centre	7 329	2,5	116,8	2,0	72 000
Basse-Normandie	31 724	10,9	716,5	12,3	90 000
Bourgogne	6 456	2,2	109,1	1,9	66 000
Nord-Pas-de-Calais	11 279	3,9	286,1	4,9	113 000
Lorraine	11 257	3,9	304,4	5,2	120 000
Alsace	5 016	1,7	68,7	1,2	63 000
Franche-Comté	11 030	3,8	257,6	4,4	107 000
Pays-de-la-Loire	37 611	12,9	792,4	13,6	100 000
Bretagne	50 727	17,4	1 107,3	19,0	109 000
Poitou-Charentes	13 269	4,5	184,8	3,2	58 000
Aquitaine	13 662	4,6	188,8	3,2	53 000
Midi-Pyrénées	13 269	4,51	254,6	4,3	69 000
Limousin	3 403	1,2	49,0	0,8	53 000
Rhône-Alpes	27 938	9,6	404,5	6,9	53 000
Auvergne	20 587	7,2	386,6	6,6	53 000
Languedoc-Roussillon	2 016	0,7	26,6	0,5	42 000
Provence Alpes Côte d'Azur	1 175	0,4	13,2	0,2	30 000
Corse	-	-	0	0	-
France	291 670	100,0	5 840,8	100,0	86 000

(Source CNIEL SCEES)

Carte 1

LES LIVRAISONS DE LAIT DE VACHE PAR RÉGION

en % du total France

Année 1986



Tableau 3

STRUCTURE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN FRANCE
Age du chef d'exploitation

Age du chef d'exploitation	Exploitation		Vaches	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 35 ans	33 600	11,5	908,8	15,6
35 à 49 ans	86 900	29,8	2 055,2	35,1
50 à 64 ans	153 900	52,8	2 743,1	47,0
Plus de 65 ans	17 000	5,9	133,7	2,3
TOTAL	291 400	100,0	5 840,8	100,0

au 1/1/1988

Source : SCEES Enquête Bovine

troupeau a une dimension d'autant plus faible que l'éleveur est plus âgé, en moyenne statistique, mais la différence entre les éleveurs âgés de 35 à 49 ans et ceux âgés de 50 à 64 ans est néanmoins peu accentuée. Ce nombre élevé d'éleveurs âgés, dont la perspective de succession est souvent incertaine, voire inexistante, laisse présager une forte diminution des effectifs pour les années à venir.

1.1.4. DES DISPARITÉS DE TAILLE (Tableau 4).

Les disparités de dimension du troupeau sont en général fortement corrélées avec des disparités de taille de l'exploitation, du fait du caractère plutôt spécialisé de cet élevage (6). La taille moyenne française, légèrement supérieure à 20 vaches par troupeau, masque des écarts importants : 11 % seulement des élevages français ont plus de 40 vaches, ce qui représente 29 % du cheptel national. A l'inverse, 28 % des éleveurs ont moins de 10 vaches et détiennent 6 % des animaux. Le troupeau le plus fréquent comporte entre 10 et 30 vaches (48 % d'éleveurs, 44 % des vaches) mais l'évolution récente va dans le sens d'un accroissement du poids des grands troupeaux, à un rythme relativement modeste.

1.1.5. UNE RACE MAJORITAIRE : LA FRANÇAISE FRISONNE PIE NOIRE

On ne peut terminer une analyse des structures laitières françaises sans mentionner, à propos des races de vaches laitières, deux caractéristiques : leur diversité et l'hégémonie de l'une d'entre elles. En se limitant à un strict point de vue statistique, on peut remarquer que le poids de la FFPN dans les effectifs se renforce (59 % en 1983, 62 % en 1986) comme d'ailleurs dans les livraisons (62 % en 1983, 66 % en 1986). En outre, sa productivité, mesurée par la production moyenne annuelle, est supérieure à la moyenne nationale (4 458 l/an en 1986 contre 4 232 l/an en moyenne pour les races pures).

En résumé, la population des éleveurs laitiers est en forte diminution, constituée d'éleveurs souvent âgés. Le cheptel est lui aussi en diminution, et réparti dans des exploitations dont beaucoup sont de taille modeste. Cependant, la productivité progresse, avec une augmentation du rendement laitier, de la taille moyenne du troupeau et par conséquent de la livraison moyenne. Il reste donc à examiner si cette situation nous place en situation favorable ou défavorable par rapport à nos partenaires européens.

1.2. LES PRODUCTEURS FRANÇAIS COMPARÉS AUX PRODUCTEURS EUROPÉENS : DES STRUCTURES PLUTÔT DÉFAVORABLES (Tableau 5).

Sans rentrer dans une analyse comparative très complète, qui dépasserait le cadre de cette étude, l'étude de quelques indicateurs met en évidence un certain handicap structurel par rapport aux bassins laitiers du nord de l'Europe.

1.2.1. UNE TAILLE MOYENNE, VOIRE FAIBLE

La dimension moyenne du troupeau français est légèrement supérieure à la moyenne de la C.E.E. à 10 : 20 vaches environ contre 18. Cependant, la comparaison par pays fait apparaître des écarts marqués : le troupeau au Royaume-Uni est en moyenne plus de trois fois plus nombreux qu'en France ; il est pratiquement le double aux Pays-Bas et une fois et demie plus important au Danemark. Au nord de la C.E.E.,

6. Si on ne retient que les exploitations supérieures à une dimension économique minimum (10 ha d'équivalent blé) près de la moitié des exploitations laitières ont une marge brute qui provient de l'activité laitière pour plus des deux tiers de la marge brute totale (cf infra § 2).

Tableau 4
STRUCTURE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN FRANCE
Taille des élevages

Nombre de vaches laitières par étable	Exploitations (%)	Vaches (%)
1-2	10,0	0,7
3-4	5,6	0,9
5-9	13,0	4,5
10-19	27,2	19,3
20-29	21,0	25,1
30-39	12,0	20,3
40-49	6,3	13,9
50-99	4,7	14,2
100 et plus	0,2	1,1
TOTAL	100,0	100,0

au 1/1/1988

Source : SCEES Enquête Bovine

Tableau 5
LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA C.E.E.

PAYS	VACHES LAITIÈRES (1988)*		EXPLOITATIONS (1985)		NOMBRE MOYEN DE (1985) VACHES LAITIÈRES PAR EXPLOITATION	RENDEMENT DES VACHES LAITIÈRES (1986)* kg/an
	Nombre	%	Nombre (1 000)	%		
R.F.A.	5 074	23	368,9	27	15,1	4 834
FRANCE	5 841	26	328,7	24	19,8	4 315
ITALIE	3 023	13	337,6	25	9,1	3 576
PAYS-BAS	2 038	9	61,3	4	39,4	5 441
U.E.B.L.	987	4	47,1	3	22,1	4 146
ROYAUME-UNI	3 044	14	52,9	4	61,6	4 963
IRLANDE	1 444	6	76,8	6	19,9	3 670
DANEMARK	807	4	31,8	2	28,2	5 598
GRÈCE	232	1	73,4	5	3,0	3 196
CEE à 10	22 490	100	1 378,5	100	17,8	4 523
ESPAGNE	1 779	-	-	-	-	3 253

* Résultats provisoires

Source CNIEL - EUROSTAT

seule la République Fédérale Allemande présente une moyenne plus faible (15 vaches). Les troupeaux de faibles dimensions se rencontrent au sud avec l'Italie (9 vaches) et la Grèce (3 vaches).

L'étude de la concentration des troupeaux ne fait que confirmer cette observation : en 1986, les exploitations détenant plus de 40 vaches représentent 62 % du total des exploitations au Royaume-Uni, 43 % aux Pays-Bas, 2,5 % au Danemark, 11 % en France, 6 % en RFA, 4 % en Italie. La valeur moyenne de ce pourcentage pour la C.E.E. à 10 s'élève à 11,5 %.

1.2.2. UN TROUPEAU NATIONAL IMPORTANT

Les troupeaux les plus importants se rencontrent en France d'abord (26 % des vaches de la C.E.E. à 10), en Allemagne ensuite (23 %) ; en effectif d'exploitations laitières, on retrouve l'Allemagne (27 % de l'effectif de la C.E.E. à 10), la France (24 %) et s'y ajoute l'Italie (25 %). Il s'agit là, nous l'avons vu, des pays à troupeau moyen, modeste ou faible, auxquels il faudrait ajouter la Grèce. Nous assistons donc à un phénomène de concentration importante du troupeau dans certains Etats-membres, ainsi que des producteurs. Mais ce troupeau est alors dispersé chez de nombreux producteurs dans des élevages de faible dimension (principalement en Allemagne, France, Italie).

Encore faudrait-il nuancer ce jugement en fonction de la répartition régionale à l'intérieur des pays. Pour la France en particulier, il faut se souvenir que l'ensemble des trois régions de Bretagne, Pays-de-Loire et Basse-Normandie représente 48 % des livraisons françaises, soit près de 14 millions de tonnes en 1987. Une cartographie sommaire des grands bassins laitiers d'Europe (carte 2) montre un Ouest français (composé des trois régions précédentes) livrant presque autant que le bassin composé de l'Angleterre et du Pays de Galles (respectivement 14 et 12 % des livraisons de la C.E.E. à 12) davantage que les Pays-Bas (11 %) deux fois et demie plus que le Danemark (4,5 %).

Cela étant, il n'en demeure pas moins que la taille moyenne du troupeau dans le bassin de l'Ouest est très nettement inférieure à celle observée dans les autres qui font l'objet de la comparaison.

1.2.3. DES RENDEMENTS MOYENS

Le rendement moyen des vaches laitières en France est inférieur en 1986 à la moyenne de la Communauté à 10. Là encore, les principaux concurrents que sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark présentent des valeurs plus favorables, ainsi d'ailleurs que l'Allemagne. Sur les raisons de ces écarts existe une littérature abondante à laquelle nous ne pouvons qu' ren-

voyer (7). Outre la corrélation entre la dimension de l'élevage et ses performances techniques, bien connue mais faisant l'objet d'exceptions comme l'Allemagne, on avance souvent l'effort d'amélioration génétique (et la race) la formation et la technicité des éleveurs, les aptitudes climatiques et fourragères des régions, l'appareil d'encadrement.

1.2.4. UNE DIFFÉRENCIATION DES MODÈLES EUROPÉENS

Cette brève analyse nous conduit à avancer qu'il existe aujourd'hui dans les pays du nord de la Communauté trois principaux modèles de production laitière, qui se différencient nettement par leur dimension, leur intensité et, nous le verrons dans la suite, leurs performances économiques.

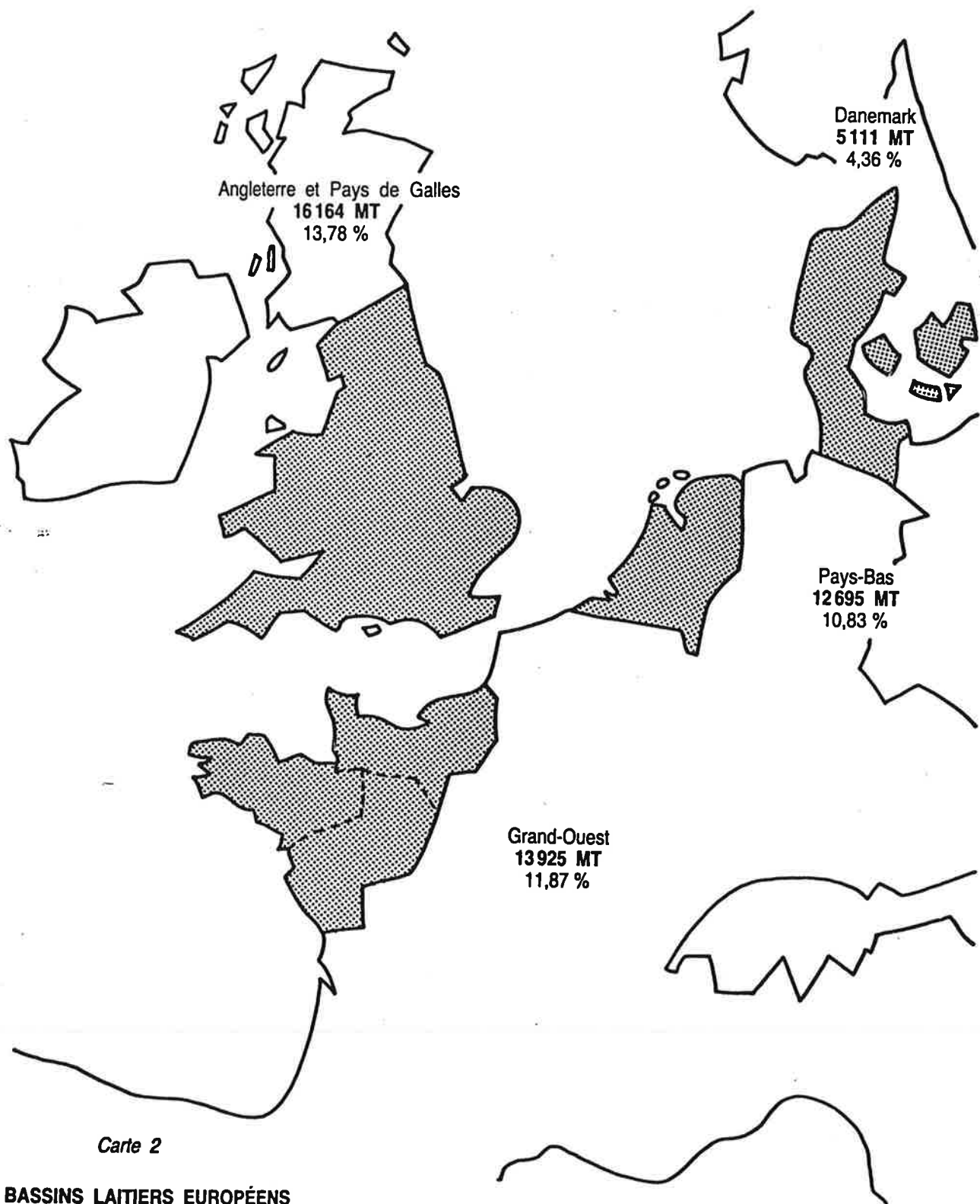
Il est en effet classique d'opposer les pays où les structures laitières sont exigües (petits troupeaux, livraisons par producteurs modestes) comme la France et l'Allemagne, aux pays comme le Royaume-Uni où les troupeaux de grande dimension sont majoritaires ; ceci est d'ailleurs permis par la grande dimension des exploitations en surface. En position intermédiaire se trouvent des pays où le cheptel moyen est impor-

7. Cf en particulier Ruffio P., l'intensification de la production laitière en Bretagne et aux Pays-Bas - Sciences Agronomiques Rennes, n° spécial thématique - 1987, 80 p.

tant, mais limité dans sa croissance par la dimension spatiale de l'exploitation. C'est principalement le cas des Pays-Bas. Les éleveurs y réalisent une forte intensification des facteurs de la production (terre et surtout main d'œuvre) (8) par un recours important aux consommations intermédiaires extérieures à l'exploitation.

Ces façons de produire du lait étant caractérisées avec toutes les limites que cela comporte, il reste à s'interroger sur la rentabilité comparée de chacune d'elles, et sur les perspectives, en particulier pour la France, de rattrapage du handicap structurel.

8. idem - pp. 52-56.



Carte 2

LES BASSINS LAITIERS EUROPÉENS

CEE à 12 = 117 255 MT

D'après Catherine BES

2. LE PRODUCTEUR LAITIER ET SON COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE

Nous souhaitons ici construire un portrait économique du producteur laitier d'aujourd'hui. Pour cela, il nous faut, non seulement décrire l'outil de production dont il dispose (au bilan par exemple) et la façon dont il le met en œuvre (compte de résultat et calcul du prix de revient du lait), mais aussi tenter d'expliquer la logique du fonctionnement économique de l'exploitation laitière, ainsi que celle de sa dynamique d'évolution.

2.1. L'ÉCONOMIE DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE : UNE MARGE BRUTE ÉLEVÉE POUR COUVRIR LES FRAIS DE STRUCTURE D'EXPLOITATIONS MOYENNES

2.1.1. STRUCTURES ET MARGES BRUTES

L'analyse de l'exploitation en termes de système et d'appareil de production, largement développée à l'origine par J. Chombart de Lauwe, (9) fournit un cadre commode pour l'étude microéconomique de l'exploitation laitière. A partir de la mise en œuvre de facteurs fixes (l'appareil de production) et de facteurs variables affectés à une ou plusieurs activités (le système de production) l'éleveur obtient un « produit lait » (composé de lait et d'animaux issus du troupeau laitier) ainsi qu'éventuellement d'autres produits.

Le schéma 1 illustre les rôles respectifs de chaque groupe de facteurs. Dans le contexte économique actuel, l'appareil de production présente une rigidité forte qui le rend peu modifiable à court terme. Les charges de structure qui lui sont liées sont donc peu susceptibles d'économie et doivent être absolument couvertes par un flux positif provenant des activités mises en place par la structure. Celles-ci nécessitent, pour leur mise en œuvre, une dépense de charges opérationnelles comme, par exemple, pour la production laitière : aliments des animaux, frais d'élevage, frais vétérinaires, coûts de culture des fourrages, etc.

La marge laissée par l'activité, lorsqu'on a déduit ces charges opérationnelles du produit (constitué des ventes et de la variation du stock) est appelée marge brute. La somme des diverses marges brutes permet de couvrir les charges de

structures et de procurer à l'éleveur un bénéfice si l'exploitation est rentable.

2.1.2. LES PARAMÈTRES DE VARIATION DE PRODUCTIVITÉ DU MODÈLE : SITUATION GÉOGRAPHIQUE, DIMENSION, INTENSIFICATION, SPÉCIALISATION

Dans le cas, fréquent en France, d'une exploitation de dimension modeste avec une main d'œuvre familiale peu modulable, le montant des charges de structure ramené à l'hectare, est a priori élevé. L'agriculteur doit donc mettre en place une ou plusieurs activités dont la marge brute à l'hectare soit elle-même de valeur forte, sous peine d'avoir un résultat trop faible, voire déficitaire. La production laitière, par sa productivité importante, répond à cette exigence, en utilisant relativement beaucoup de travail par rapport à la surface (contrairement aux systèmes de grande culture par exemple).

On retrouve ici le déterminant structurel dans le choix de l'élevage dans les exploitations de petite taille (cf ci-dessus § 11). Dans ce cadre, plusieurs paramètres peuvent intervenir pour expliquer une variation du résultat économique :

- en demeurant dans des tailles où l'élevage est préférable à la production végétale destinée à la vente, un accroissement de la quantité produite est souvent recherché. Le quota limite évidemment considérablement cette pratique,
- cet accroissement de production peut être obtenu par agrandissement de l'exploitation, ou plus souvent par l'intensification du système fourrager, du système d'élevage ou des deux,
- la spécialisation de l'exploitation dans l'élevage accroît généralement son efficacité,
- enfin la situation géographique peut être plus ou moins favorable. Ceci peut expliquer des différences de performances régionales.

2.2. UN « PORTRAIT » DE L'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE LAITIER

Du fait du nombre élevé de producteurs en France (cf § 1), de la variété des situations géographiques et pédo-climatiques dans un territoire étendu, et des

voies diverses d'amélioration de la productivité que nous venons de décrire, il va de soi que la notion « d'éleveur laitier moyen » n'a guère de sens.

Néanmoins, dans l'optique que nous avons retenue ici, d'une analyse de l'entreprise laitière comme partenaire du praticien vétérinaire au sein de la filière, certaines valeurs moyennes, calculées sur des populations bien identifiées, peuvent être fort utiles. Nous irons ensuite du général au particulier en observant la population des éleveurs laitiers spécialisés, puis la différenciation de modèles régionaux pour terminer par un exemple de calcul de prix de revient du lait.

2.2.1. LE PROBLÈME DES SOURCES D'INFORMATIONS

Les sources d'informations microéconomiques sur les exploitations agricoles peuvent être grossièrement divisées en deux groupes :

— le premier correspond aux sources statistiques établies dans le but de rendre compte de l'économie d'une population d'entreprises au moyen d'un échantillon judicieusement choisi. C'est le cas du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) qui établit une comptabilité dans 50 000 exploitations environ pour une population européenne totale (C.E.E. à 10) de : 6 359 000 environ.

La difficulté réside ici, d'une part dans l'obtention d'une bonne représentativité d'échantillons de faible dimension, et d'autre part dans le recueil d'informations suffisamment abondantes pour permettre des études analytiques fouillées,

— le second groupe est constitué des enregistrements à caractère plus local, finalisés dans la forme des données à recueillir et qui permettent de réaliser une analyse sur l'ensemble des exploitations concernées. C'est le cas des études de groupes menées en France par les Centres de Gestion départementaux éventuellement fédérés au niveau général. Ainsi, par exemple, on aura une étude économique des exploitations laitières adhérentes aux centres de gestion des quatre départements de Bretagne (10).

9. Chombart de Lauwe J. - Poitevin J. - Tirel J.-C. - Nouvelle gestion des exploitations agricoles - Dunod Paris 1963, 451 p.

10. Fédérés au sein de l'Union Bretonne des Centres d'Économie Rurale et de Gestion (UB CERG).

Schéma 1

ÉCONOMIE DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE

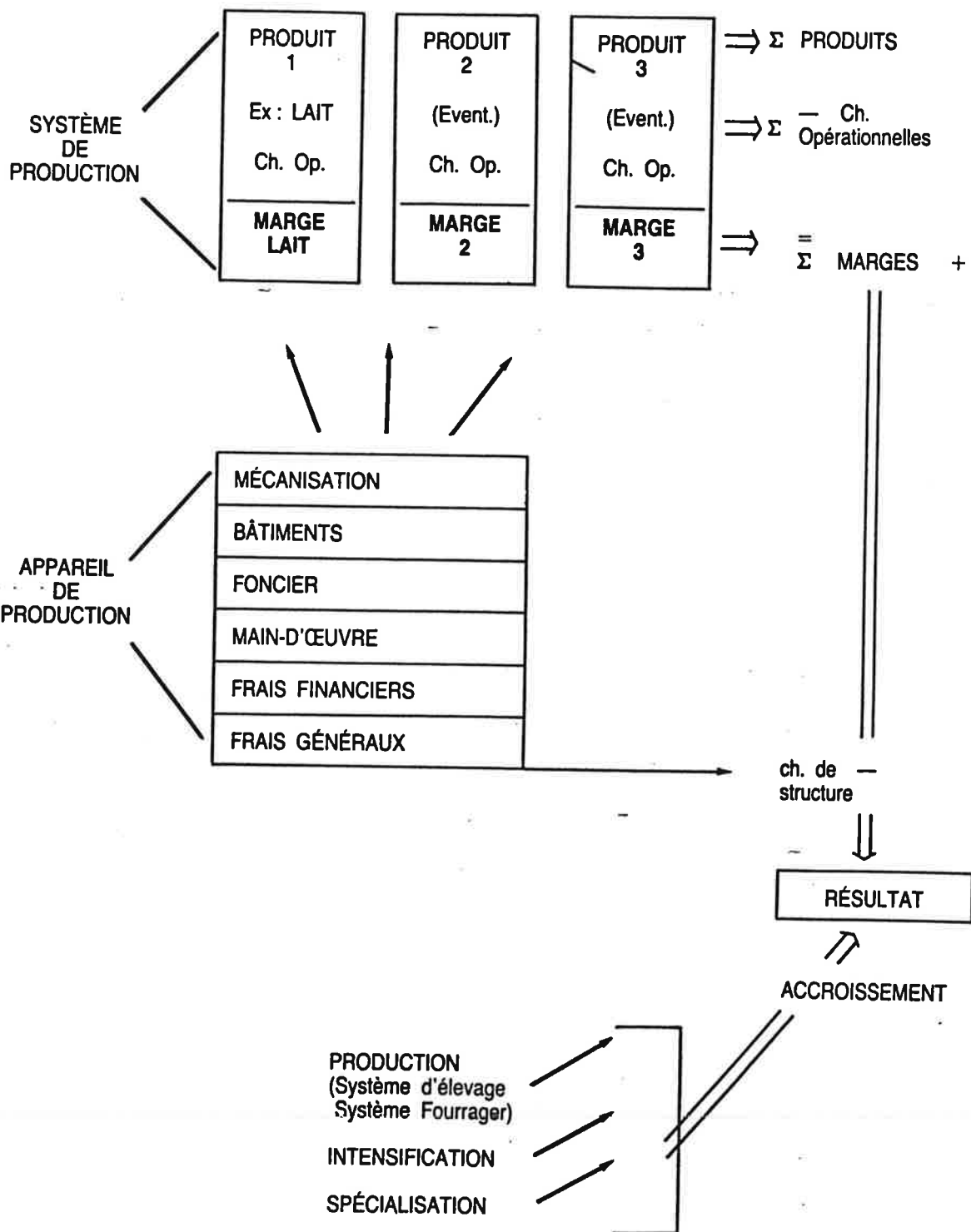


Tableau 6 : DÉTERMINATION DE L'O.T.E.X.

TYPE	POLE	CONDITIONS D'APPARTENANCE (1)			ORIENTATION-TECHNICO-ÉCONOMIQUE		
					Code	Libellé	
PUR	AGRICULTURE GÉNÉRALE	Agriculture générale > 2/3	Céréales > 2/3		11.	Céréales	
			Sinon		12.	Autre agriculture générale	
	HORTICULTURE	Horticulture > 2/3	Légumes sous verre > 2/3 ou Fleurs sous verre > 2/3 ou (Horticulture sous verre > 2/3 et Légumes en maraîchage < 2/3 et Fleurs < 2/3)		210	Horticulture sous verre	
			Sinon		21°	Autre horticulture	
	CULTURES PERMANENTES	Cultures permanentes > 2/3	Vignes > 2/3	Vins de qualité > 2/3	311	Vin de qualité	
				Sinon	31°	Autre viticulture	
			Sinon		32.	Fruits/autres cultures permanentes	
	HERBIVORES	Herbivores > 2/3	Bovins > 2/3	Bovins lait > 2/3 et Vaches lait > 2/3 de bov. lait	Vaches laitières > 2/3	411	Bovins spécialisation lait
				Sinon	Sinon	412	Autre élevage bovin laitier
			Sinon	Vaches laitières < 0,1	42.	Bovins viande	
				Vaches laitières > 0,1	43.	Bovins lait et viande	
			Sinon		44.	Autres herbivores	
GRANIVORES	Granivores > 2/3	Porcs > 2/3		51.	Porcs		
		Sinon		52.	Autres granivores		
MIXTE	BIPOLAIRE OU PARTIELLEMENT DOMINANT	Agriculture générale > 1/3 ou Horticulture > 1/3 ou Cultures permanentes > 1/3 et		Horticulture > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3		61.	Horticultures et cultures permanentes
		Herbivores < 1/3 et Granivores < 1/3		Sinon		62.	Autres « polycultures »
		Herbivores > 1/3 ou Granivores > 1/3 et		Herbivores > 1/3 et Granivores < 1/3		71.	Herbivores partiellement dominants
		Agriculture générale < 1/3 et Horticulture < 1/3 et Cultures permanentes < 1/3		Sinon		72.	Autres « polyélevage »
		Agriculture générale > 1/3 et		Agriculture générale > herbivores ou (Agriculture générale > bovins lait > 1/3 et vaches laitières > 2/3 de bovins lait)		810	Agriculture générale avec herbivores
		Herbivores > 1/3		Sinon		819	Herbivores avec agriculture génér.
		Sinon				82.	Autres « culture-élevage »

(1) En absence d'indication contraire, les seuils 2/3, 1/3 ou 0,1 expriment des fractions de la MBS totale de l'exploitation.

Source F.I.C.A.

Dans ce second cas, la représentativité par rapport à un ensemble plus vaste n'est guère recherchée, mais — par contre — l'information gagne en précision, d'autant que les enregistrements permettent des descriptions atelier par atelier (par exemple : atelier lait, atelier bovins à l'engrais, etc.).

Pour le partenaire économique d'amont ou d'aval, ces deux groupes de sources se révèlent utiles et complémentaires.

2.2.2. L'ÉLEVAGE « MOYEN » FRANÇAIS : L'ORIENTATION LAIT (OTEX 41) DU RICA

Malgré les insuffisances déjà évoquées (difficultés de représentativité, hétérogénéité de la population, effet « réductionniste » du calcul de moyennes) il est intéressant de disposer d'une estimation des valeurs moyennes en élevage laitier en France.

Le RICA stratifie les exploitations, avant sondage, selon trois critères :

- situation géographique,
- dimension économique (mesurée par la Marge Brute Standard — M.B.S.

— marge estimée par un jeu de coefficient et exprimée en unités de compte européennes - U.C.E.),

— orientation technicoéconomique (OTEX), fondée sur le degré de spécialisation de l'exploitation, et la nature des productions qui y sont réalisées. Le classement se fait à l'aide d'une grille reposant sur la composition de la M.B.S. (tableau 6).

La production laitière se rencontre dans les exploitations de l'OTEX lait (n° 41) c'est-à-dire celle des élevages spécialisés puisque la MBS de l'activité laitière y constitue au moins les deux tiers de la M.B.S. totale. Cependant, il peut aussi exister des ateliers laitiers dans des exploitations réalisant d'autres activités plus importantes en MBS ; de ce fait, elles ne figureront pas dans l'OTEX 41. En outre, il faut préciser que le RICA ne retient que les exploitations supérieures à une dimension minimum (11) ce qui revient à étudier des exploitations « professionnelles ».

Nous avons choisi de retenir les résultats moyens de l'OTEX 41 spécialisée lait pour la France en 1986/87. L'univers représenté correspond à un effectif de 160 193, soit environ 45 % des producteurs de lait à cette époque.

Les caractéristiques générales de ces élevages (tableau 7) font apparaître un troupeau moyen de 26 vaches laitières pour une surface agricole utile de 33,6 ha. Il s'agit d'exploitations de taille modeste à caractère familial (1,61 unité de travail annuel, dont 1,57 familial).

Les résultats comptables (compte de résultat : tableau 8, bilan tableau 9) font ressortir un phénomène typique de l'agriculture, et notamment en élevage : l'importance des capitaux investis et leur faible rythme de rotation. L'actif moyen s'élève à plus de 850 000 F (et à 650 000 si on exclut la terre, soit un capital productif à l'hectare de près de 20 000 F). Le produit (voisin du chiffre d'affaires) ne représente que 319 000, soit à peine la moitié du capital d'exploitation.

Les charges représentent les trois quarts (76 % exactement) du produit, ce qui laisse un résultat moyen de 75 000 F. Enfin, l'atelier lait présente un niveau d'intensité moyen (là encore peu significatif) avec un produit à l'hectare de 9 500 F, un chargement de 1,5 U.G.B./ha et un rendement moyen de 4 370 l. par vache et par an.

11. M.B.S. de l'exploitation supérieure à 4 000 UCE ou encore au moins 10 ha d'équivalent blé.

Tableau 7
RÉSULTATS RICA 1986/87 OTEX 41 LAIT
Résultats globaux

Exploitations représentées : 160 193*
(soit environ 45 % des exploitations laitières françaises)

Echantillon	1 238
SAU (dont faire valoir direct)	33,6 ha (12,7 ha)
Surface fourragère	28,3
Vaches laitières	26,0
Bovins viande	32,0
U.T.A.	1,61
U.T.A. non salariées	1,57
Actif	866 900 F
dont foncier	215 000 F
Endettement (taux)	25 %
Annuités M.L.T.	36 200
Produit	319 000 F
Charges	244 000 F
Résultat (Bénéfice)	75 000 F
Production/ha SAU	9 500 F
U.G.B. bovins/ha SFP	1,5
Lait/vache (1)	4 370
Revenu disponible/UTA non salariée	58 000 F

* Dimension économique (en Marge Brute Standard) supérieure à 4 000 U.C.E.

Tableau 8
RÉSULTATS RICA 1986/87 OTEX 41 LAIT FRANCE
Compte de Résultat

PRODUIT	319 000		100 %
dont Végétal		21 400	7
Lait		214 200	68
Vaches de réforme		32 600	10
Bovins viande		11 100	3
Autres		39 700	12
CHARGES	244 000		100
Consommations intern.	152 300		
dont engrais		26 700	11
aliment bétail		47 900	20
trav à façon		17 700	7
carburant		7 800	3
prod. vétérin.		6 500	3
autres		45 700	19
Frais d'exploitation	50 500		
dont Salaires		2 500	1
Loyers fermage		13 400	5
Frais financiers		15 000	6
Autres		19 600	8
Amortissements	41 200		17
RÉSULTAT NET	75 000		

Tableau 9
RÉSULTATS RICA 1986/87 OTEX 41 LAIT FRANCE
Bilan
31-12-1986

ACTIF		PASSIF	
FONCIER	215 300	CAPITAUX PROPRES	652 100
BÂTIMENTS	111 700	SUBVENTIONS D'ÉQUIP.	7 200
MATÉRIEL	144 600		
AUTRES IMMO.	13 400	EMPRUNTS	
		LMT	170 300
ANIMAUX REPROD.	163 100	C.T. BANQUE	7 800
STOCKS	165 300	FOURNISSEURS	29 500
DISP. RÉALISABLE	53 500		
	<hr/>		<hr/>
TOTAL	866 900	TOTAL	866 900

2.2.3. LA DIFFÉRENCIATION DU MODÈLE ENTRE ETATS-MEMBRES DE LA CEE ET ENTRE RÉGIONS FRANÇAISES

Une comparaison des résultats que nous venons de commenter à ceux de l'OTEX 41 au Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne, ainsi que pour l'ensemble de la C.E.E. à 12 (tableau 10) permet de retrouver la différenciation déjà évoquée à propos des structures (cf § 1).

— les modèles français et allemand, avec une dimension faible et une main-d'œuvre familiale obtiennent une faible productivité de la main-d'œuvre (mesurée par la valeur ajoutée par UTA) et les résultats économiques les plus bas,

— les modèles britanniques et néerlandais ont — au contraire — une productivité de la main-d'œuvre élevée, obtenue, pour le premier, par une surface et une main-d'œuvre plus abondantes, pour le second par une intensification très forte. Les résultats économiques sont plus élevés que dans le groupe précédent, avec un net avantage pour les Pays-Bas.

Cependant, il va de soi qu'à l'intérieur de chacun de ces pays, des variations plus ou moins importantes peuvent apparaître par rapport à la moyenne nationale. Ceci est particulièrement vrai en France, à cause de la grande diversité des situations géographiques et structurelles.

Afin d'illustrer cela, nous présentons ici (tableau 11) quatre situations contrastées de production laitière. Insistons sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas de situations statistiquement représentatives, mais simplement de cas-types choisis pour mettre en évidence différentes façons de produire du lait. Globalement, on observe une opposition entre les cas de l'Ouest (Bretagne et Basse Normandie) plus intensifs grâce à un chargement plus élevé sur une surface exploitée plus faible et les cas de l'Est (ici Lorraine) où le facteur limitant est la main-d'œuvre. Dans cette dernière situation, le degré de spécialisation laitière est moindre. Les performances technico-économiques (rendement des vaches, marge brute par vache et à fortiori par hectare) sont moins bonnes chez les extensifs. Toutefois, le résultat économique final ne suit pas cette tendance car, en général, l'effet de la taille l'emporte sur celui de l'intensification.

En d'autres termes, à main-d'œuvre équivalente, les grandes exploitations mettent en place des systèmes mixtes moins intensifs que les petites, mais procurent à leurs agriculteurs des revenus au moins aussi élevés (et pas seulement en provenance de l'atelier laitier).

12. Cf à ce sujet Mouchet C., Barloy J., Vecten J. Le coût de production du lait dans les exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine - La part du système fourrager. Fourrages n° 81, 1979, pp. 57-90.

2.3. LE PRIX DE REVIENT DU LAIT : UN EXEMPLE DE CALCUL DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Le calcul du prix de revient du lait pose de délicats problèmes méthodologiques : outre le fait que le calcul moyen sur un ensemble d'exploitations masque des variations importantes, il nécessite une opération de comptabilité analytique (12) quelquefois malaisée. Il faut, en effet, être capable d'affecter à l'atelier laitier les charges opérationnelles qui lui sont imputables, et une partie des charges de structures, ce qui est plus difficile. Ceci étant réalisé, il faut ensuite retirer du produit de l'atelier lait ce qui relève de la production de viande ou de la variation de valeur du cheptel, ainsi que les charges afférentes.

Le résultat obtenu, malgré toutes ces insuffisances, est très précieux pour fixer le poids relatif des différents coûts dans le prix de revient du litre de lait. La méthode de calcul fait qu'il est difficile de prolonger cette analyse par des recommandations d'économie sur certains postes.

Dans l'exemple que nous présentons ici, (tableau 12) la Fédération Technique de la Manche a mené le calcul sur un groupe de 158 exploitations spécialisées en production laitière (36 ha de surface agricole utile, 43 vaches laitières). Le coût total pour 1986/87 s'élevait à 135,8 centimes ; la répartition entre charges de structures et charges varia-

Tableau 10

RÉSULTATS RICA 1986/87 OTEX 41 LAIT FRANCE Comparaison Européenne

	FRANCE	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI	RFA	EUROPE 12
Nombre d'exploitations représentées échantillon	146 169 1 376	41 152 498	37 459 711	129 387 1 432	580 630 8 726
SAU (ha) Main-d'œuvre (UTA)	34,80 1,58	27,20 1,60	58,60 2,24	27,20 1,61	28,50 1,67
Production brute (1 000 ECU)	50,9	129,7	100,9	63,0	61,3
Consommations intermédiaires	28,0	71,1	64,6	35,5	33,8
Valeur ajoutée nette par UTA	10,2	28,5	15,6	12,0	12,7
Revenu de l'exploitant et en famille par UTA F	7,1	20,7	12,6	9,6	10,0

Tableau 11
QUELQUES CAS-TYPES D'EXPLOITATION LAITIÈRE EN FRANCE
(1986-1987)

	PETITE EXPL SPÉCIALISÉ LAIT	EXPL. MIXTE LAIT/CULTURES	EXPL. MIXTE LAIT/CÉRÉALES	EXPL. LAIT + ENGRAISSEMENT
	Normandie (50)	Bretagne (35)	Lorraine	Lorraine
Surface utile (ha)	23,5	34	91	66
SFP/SAU (%)	96	84	69	74
Vaches laitières	27	41	44,5	33,6
U.G.B./ha S.F.P.	1,78	1,98	1,28	1,48
Quota (1)	126 300	208 280	190 000	137 000
Lait par vache (1)	4 680	5 080	4 270	4 100
Marge brute/vache (F)	5 840	6 530	5 140	4 690
Marge brute/ha S.F.P.	7 000	9 400	3 640	4 180

*Sources : Fédération d'Action technique de la Manche
Centre d'Economie Rurale et de Gestion d'Ille-et-Vilaine.
Sondes RICA Lorraine*

Tableau 12
UN EXEMPLE DE CALCUL DE PRIX DE REVIENT DU LAIT DANS LA MANCHE 1986/87
158 exploitations spécialisées de 36 ha en moyenne avec un troupeau moyen de 43 vaches laitières

	Centimes/litres	%
Engrais	13,4	10
Semences	3,0	2
Produits traitement	1,2	1
Aliment bétail	28,6	21
Frais véto-élevage	10,7	8
Travaux par tiers	5,7	4
Divers	3,6	3
Total Charges variables	66,2	49
Mécanisation	19,6	14
Bâtiments Fonciers	17,0	13
Personnel	7,2	5
Frais financiers	9,7	7
Frais généraux	16,1	12
Total Charges de structure	69,6	51
Prix de revient du lait	135,8	100

Source : F.A.T. Manche

bles se faisait peu à peu à égalité. Les postes les plus importants sont les aliments concentrés du bétail (21 % du total) les engrais (10 %) et les frais vétérinaires et d'élevage (8 %) pour les charges variables. Dans les charges de structure, la mécanisation (14 %) et l'ensemble bâtiments capital foncier (13 %) représentent une part importante.

Des estimations plus anciennes (13) font état d'un poids du système fourrage atteignant 40 % du total ; ceci montre l'importance de la mise en valeur des surfaces de l'exploitation par l'ani-

mal. Au moment où la pression foncière tend à se réduire dans de nombreuses régions françaises, la surface disponible s'accroît et les poids relatifs que nous observons ici pourraient être modifiés dans de nouveaux systèmes de production.

En définitive, il ressort de cette brève étude microéconomique que la production laitière permet la valorisation de la main-d'œuvre familiale dans des exploitations de dimension moyenne. Ceci nécessite des investissements importants, afin de disposer d'un appareil de production relativement lourd. Les char-

ges de structures ainsi générées entraînent une recherche d'accroissement de dimension et d'intensification. Ces deux stratégies des éleveurs se heurtent aux contraintes du système des quotas, et à la nécessité reconnue par les instances nationales et communautaires de ne pas laisser trop se développer le phénomène de la friche. Enfin, les performances des élevages français semblent en retrait par rapport à ceux d'autres pays du Nord de l'Europe, tandis que la France présente une certaine différenciation régionale.

13. Idem - p. 67.

3. QUEL AVENIR POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE ? QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE PROSPECTIVE

Les producteurs laitiers français sont, nous l'avons vu, soumis à la concurrence des éleveurs d'autres pays européens et dans un contexte économique difficile. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur les perspectives offertes par cette production, en terme de restructuration du secteur et d'évolution des modèles technico-économiques de production. Sans prétendre apporter de réponse unique et complète, nous nous efforcerons d'apporter quelques matériaux pour une réflexion prospective.

3.1. L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES LAITIÈRES : LE POIDS DES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES

3.1.1. L'EFFECTIF DES ÉLEVEURS

Les observations menées précédemment sur la pyramide des âges des éleveurs (cf § 1) mettent en évidence un âge moyen élevé, ainsi qu'une forte proportion dans les tranches d'âge supérieures à 50 ans. En appliquant des coefficients de maintien dans l'activité des éleveurs répartis par groupe d'âge, et en faisant des hypothèses d'installation correspondant à une entrée dans la profession, on obtient une prévision des effectifs pour une période de durée plus ou moins longue. La précision et la validité de cette estimation dépendent évidemment des bien-fondés des hypothèses (taux de

maintien et d'installation) et de la longueur de la période de projection. Les différents calculs menés jusqu'à présent par les organisations professionnelles, l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (ITEB) ou nous-mêmes donnent des résultats convergents.

Nous présentons ici les prévisions issues d'un calcul mené par nos soins en 1987 (14), (Tableau 13). Dans l'hypothèse où le nombre d'exploitations laitières en France en 1995 résulterait de la seule évolution démographique (ce qui n'est pas obligatoire), celui-ci se trouverait réduit de plus de 50 % : de 312 000 exploitations environ en 1985 à 143 000 environ en 1995.

3.1.2. LES STRUCTURES A L'HORIZON 1995 (Tableau 13)

L'évolution du troupeau déteu par ces exploitations est conditionnée, d'une part par l'évolution du quota laitier attribué à la France, (en supposant que le système des quotas soit maintenu), d'autre part par l'évolution du rendement moyen des vaches laitières. Le quota national est supposé constant de 1988 à 1995 ; quant au rendement laitier, nous avons fait l'hypothèse d'un gain annuel de 100 kg/vache et par an sur la période de 1985-1995 (15). Cet accroissement est en fait sous-estimé puisqu'il ne tient compte que des effets du gain génétique, sans inclure les conséquences de l'élimination progressive des animaux les moins productifs.

Dans ce cadre, le calcul amène à pré-

voir une diminution très sensible du cheptel laitier avec environ 4,5 millions de vaches laitières en 1995 contre 6,4 millions en 1985, le rendement moyen passant de 3900 à 5000 litres au cours de la même période. On peut alors, avec toutes les précautions d'usage, avancer des ordres de grandeurs de critères caractérisant les structures laitières. Les 143 000 éleveurs auraient en moyenne un troupeau de 31 vaches (20 en 1985) et leur livraison serait de 156 000 litres environ (80 000 en 1985).

On peut donc conclure à une restructuration importante des élevages, d'autant que ces calculs sont effectués à partir d'hypothèses minimum et que des variations régionales sensibles peuvent apparaître. Il n'est toutefois pas certain que cette croissance de la dimension structurelle des élevages français permette un rattrapage par rapport aux élevages britanniques et hollandais, dont la taille est — dès 1985 — très supérieure (respectivement 60 et 40 vaches laitières en moyenne) et où l'amélioration génétique va également se faire sentir. Ajoutons pour terminer que, dans cette perspective, l'emploi de la somatotropine bovine en production laitière, même avec un taux de diffusion important, n'aurait que des effets de

14. Pour plus de précision, voir Mouchet C. Conséquences économiques de l'emploi de la B.S.T. dans la production laitière en France - Sciences Agronomiques Rennes, 1987 - numéro spécial thématique, pp. 38-49.

15. Mouchet C. Conséquences économiques de l'emploi de la B.S.T. dans la production laitière en France - Sciences Agronomiques Rennes, 1987 - numéro spécial thématique, op. cité, pp. 45-47.

légère accentuation du phénomène de restructuration (16).

3.2. QUELLES TENDANCES POUR LES MODÈLES FUTURS ?

3.2.1. L'INSTALLATION EN ÉLEVAGE LAITIER : DE NOUVELLES CONTRAINTES

Le fonctionnement économique des futurs élevages laitiers dépendra entre autres de leur dimension et on peut se demander quelle sera la taille minimum à atteindre pour les exploitations qui se constituent aujourd'hui.

De fait, on assiste depuis le début des années quatre-vingt à une inversion du raisonnement qui conduit à déterminer cette taille minimum ; ceci est évidemment lié à deux caractéristiques de l'environnement actuel des élevages : les difficultés de financement et de nécessaire respect du quota. Le schéma 2 illustre cela. Avant la fin des années 1970, la dimension de l'élevage était ajustée au montant du revenu espéré. Un modèle technique judicieusement choisi permettait alors d'obtenir ce résultat, dans un contexte financier rendu aisé par l'absence de contingentement du crédit et des taux d'intérêt réel inférieurs au taux d'inflation.

Aujourd'hui, le revenu disponible est calculé de façon à assurer un prélèvement familial donné et un montant d'annuité remboursable. A la contrainte du

quota (qui détermine la possibilité de réaliser un résultat d'exploitation) s'ajoute celle de disposer de capitaux propres élevés, d'autant que la valeur de reprise des exploitations modernisées a considérablement augmenté. Il ressort de tout cela, selon certaines études départementales, que l'endettement à l'origine ne devrait guère dépasser 40 % du passif et que le quota minimum, pour un éleveur très spécialisé, devrait être d'au moins 150 000 litres, voire 200 000 litres. C'est d'ailleurs le critère souvent retenu par les Commissions Mixtes Départementales lors de l'examen des dossiers d'installation. Actuellement, ceci n'exclut pas la présence d'ateliers de taille plus modeste (par exemple 100 000 litres), en association avec d'autres productions dans une exploitation plus diversifiée.

Finalement, on peut imaginer une situation où coexisteraient des modèles très différenciés. A titre d'exemple, on peut mentionner les résultats d'une étude menée récemment dans le département de la Manche (17) qui distingue :

- un « modèle des années quatre-vingt » dans une exploitation familiale avec une référence de 250 000 litres où la main-d'œuvre est le facteur limitant,
- une « agriculture d'entreprise » dans un G.A.E.C. de 3,5 unités de travail, avec une référence de 400 000 litres et où la contrainte est le capital,
- une « nouvelle exploitation rurale », dans une unité familiale diversifiée et où le quota de 100 000 litres constitue le facteur limitant de l'atelier.

Ces modèles ne prétendent pas représenter une réalité future, mais matérialisent l'aboutissement d'évolutions ten-

dantielles que l'on peut constater aujourd'hui.

3.2.2. LES PROGRÈS TECHNIQUES ATTENDUS

Dans les trente dernières années, les progrès techniques obtenus grâce aux travaux d'Instituts de recherche et à la diffusion par les organismes de développement, ont débouché pour certains d'entre eux sur des progrès économiques et sociaux : gains de productivité, réduction des coûts, meilleures conditions de travail, diminution des prix à la consommation.

Un tel phénomène se reproduira-t-il dans un avenir proche ? Peut-on s'attendre à l'apparition de techniques radicalement nouvelles, et à des progrès économiques substantiels ? Dans une étude minutieuse, deux chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) (18) ont tenté de recenser les innovations imminentes ou en gestation, et d'en interpréter la signification économique. Ils font apparaître qu'en productions animales comme en productions végétales, la recherche pré-

16. Il est impossible de citer ici toutes les études menées sur cette question. L'Institut Technique de l'Élevage Bovin et le Syndicat de l'Industrie de Médicament Vétérinaire ont organisé récemment une journée d'étude sur ce sujet ; les actes de cette journée (18 avril 1989 à Paris) réunissent l'ensemble des contributions.

17. Menant S. - Horizon 1995 : un nouveau visage pour les exploitations laitières dans la Manche. Mémoire de fin d'année ESITPA, 1988 - 70 p.

18. Bonny S., Dauce P., Recherches et innovations en agriculture : essai de bilan des changements techniques susceptibles de se diffuser au cours des prochaines années. INRA Grignon, Notes et Documents n° 18, 1987, 86 p.

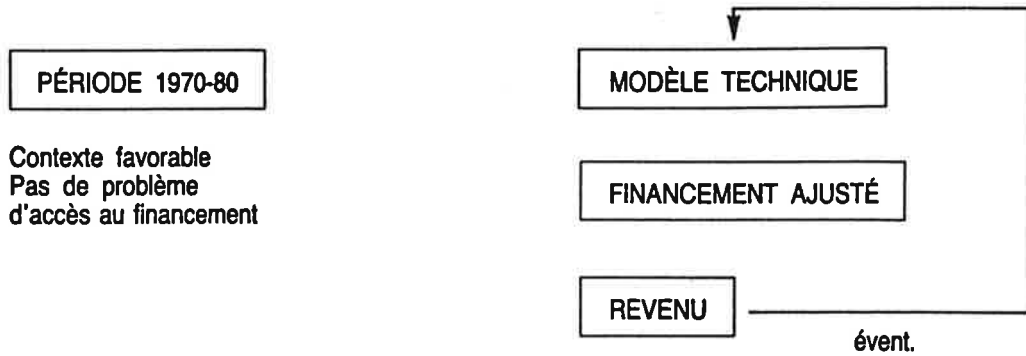
Tableau 13
PRÉVISION D'ÉVOLUTION DES STRUCTURES LAITIÈRES
France 1985/95

	1985 **	1990 *	1995 *
Nombre d'exploitations laitières	312 411	194 275	143 393
Livraisons (1 000 hl)	248 000	224 000	224 000
Nombre de V.L. (1 000)	6 366	5 105	4 488
Moyenne / V.L.	3 895	4 395	5 000
Nombre de V.L. par élevage	20,4	26,3	31,3
Livraisons/élevage (1)	79 500	115 600	156 500

Source : * Christian MOUCHET
** S.C.E.E.S.

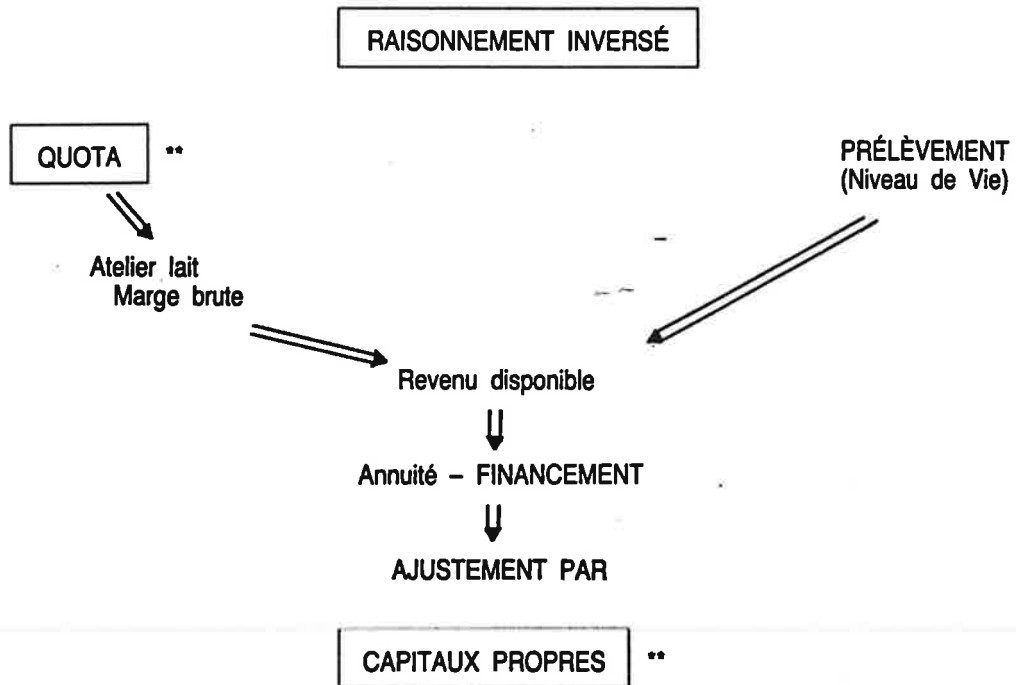
Schéma 2

DÉTERMINATION DE LA TAILLE DE L'ATELIER LAITIER



PÉRIODE 1980-89

Nouvelles contraintes : Maîtriser l'intensification
Financement très sélectif
Quotas



** Déterminants de la
possibilité
de s'installer

sente toujours aujourd'hui, comme dans un passé récent, une tendance générale à l'amélioration de la productivité. Ceci se traduit par une augmentation sensible des rendements, une recherche de la réduction des coûts, de l'amélioration de la qualité des produits. Dans les exploitations laitières, ceci se concrétisera par la nécessité d'une meilleure maîtrise des techniques dans les domaines suivants, qui font l'objet de recherches particulières :

- alimentation des animaux,
- utilisation des équipements,
- utilisation des facteurs de croissance,
- techniques de reproduction,
- pathologie des élevages,
- conduite des élevages.

Une plus grande compétence des éleveurs et de leur environnement technique va donc s'imposer, ce qui passe par une meilleure formation. L'aptitude à employer ces nouvelles techniques,

qui — à court terme — peuvent modifier le métier d'éleveur sans le bouleverser, devra se doubler d'une compétence de gestionnaire.

Le chef d'exploitation aura en effet souvent à faire face aux conséquences de l'accroissement de productivité, en particulier la nécessité de reconverter des surfaces destinées à la production laitière en surfaces utilisées pour d'autres activités. En outre, beaucoup de ces nouveaux procédés, à l'exclusion des nouveaux matériels, ne requièrent pas ou peu d'investissement nouveaux, mais nécessitent l'instauration de nouvelles relations, éventuellement contractuelles, avec l'amont des exploitations. Souvent, en effet, l'éleveur ne pourra utiliser seul le facteur de production nouveau, mais devra faire appel à des compétences externes.

L'emploi de la Somatotropine Bovine (B.S.T.) est un bon exemple de ces nouvelles techniques. Outil biologique d'amélioration de la productivité, elle peut donner de bons résultats économi-

ques dans des élevages déjà bien gérés techniquement, sous réserve de pouvoir reconverter certaines surfaces et en faisant appel à une consommation intermédiaire spécifique : le service du vétérinaire (19). Cependant, au moins dans un premier temps, sa diffusion pourrait se limiter à certains élevages, ou à des usages plus stratégiques, donc occasionnels, que systématiques.

Finalement, la modernisation des élevages laitiers passera par l'adoption de certaines techniques nouvelles, qui iront sans doute dans le sens d'un accroissement de productivité. Plus qu'une innovation unique qui entraînerait des effets brutaux, c'est vraisemblablement plus à un ensemble de modifications partielles à différents niveaux du système d'élevage qu'il faut s'attendre. L'éleveur serait alors client d'un secteur amont utilisant des moyens de plus en plus sophistiqués, notamment dans le domaine des techniques biologiques.

19. Cf à ce sujet : Mouchet C. Conséquences économiques de l'emploi de la B.S.T. etc. op. cité.

CONCLUSION

L'analyse structurelle des élevages laitiers, comme l'analyse microéconomique, montrent que les exploitations laitières françaises se situent en position moyenne en Europe et plutôt défavorable par rapport aux concurrents du Nord de la Communauté Economique Européenne. La diversité des situations régionales se traduit par l'existence de modèles laitiers, d'intensité et de dimension variables.

Cet élevage se trouve dans une phase de restructuration qui est loin d'être achevée ; les principales causes de ce mouvement sont démographiques et économiques, dans un secteur où le caractère social des raisons du choix de cette production va tendre à diminuer. Face à la nécessité de moderniser l'appareil productif, les techniques d'intensification continuent d'être employées, dans des exploitations de dimensions agrandies, où le capital investi est important.

La différenciation des évolutions régionales risque d'avoir — dans un avenir proche — de grandes conséquences, dans la mesure où la constitution de

bassins laitiers reposerait sur la recherche d'une performance accrue de l'ensemble de la filière laitière. A cet égard, il semble que la région du « Grand Ouest » (en particulier Bretagne, Basse Normandie, Pays Loire) dont le poids est déjà très lourd, doive jouer un rôle de plus en plus grand dans la concurrence avec d'autres grands bassins laitiers européens. D'autres régions conserveront vraisemblablement leur vocation

laitière, mais le risque d'un zonage accentué de la production n'est pas à exclure.

Enfin, il faut insister à nouveau sur la nécessaire articulation entre agents de la filière. En particulier, les liens qui se nouent entre producteurs et agents situés à l'amont de l'exploitation vont sans doute devenir plus complexes et peut-être plus étroits.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne présentons ici qu'une liste bibliographique sommaire. L'importance du sujet impose une telle sélection, dans un domaine qui suscite une abondante production scientifique à laquelle le lecteur pourra se reporter.

1. SOURCES STATISTIQUES

- C.E.E. — Rapport 1988 sur la situation de l'agriculture. Luxembourg, 1988, 321 p.
- C.N.I.E.L. — L'économie laitière en chiffres. Paris, 1988, 142 p.
- F.A.T. (Fédération d'action technique de la Manche). La situation économique des producteurs de lait : résultats d'exploitation suivis en gestion par la F.A.T. Saint-Lô, 1988, 191 p.
- R.I.C.A. (Réseau d'information Comptable Agricole). — Résultats économiques des exploitations agricoles. SCEES INRA INSEE, n° 7, 1988, 95 p.
- S.C.E.E.S. (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques). — Collection de statistique agricole. Etudes n° 258 (septembre 86), 259 (octobre 1986), 274 (juillet 1988).

2. OUVRAGES ET ARTICLES

- BESNARD (C.). — Forces et faiblesses de l'économie laitière de la Basse-Normandie comparée à d'autres grands bassins laitiers européens. Mémoire ENSFA. Union Laitière Normande, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, 1988, 91 p.
- BONNY (S.), DAUCE (P.). — Recherches et innovations en Agriculture. INRA. Grignon. Notes et documents n° 18, 1987, 88 p.
- CORDONNIER (P.). — Economie de la production laitière. INRA-Tec Doc Lavoisier. Paris, 1986, 218 p.
- CORDONNIER (P.), GUINET (A.), BONMAFOUS (P.). — Les effets des quotas dans une zone laitière à structures foncières moyennes à grandes. Colloque « Les quotas laitiers en Europe », septembre 1988, Cremona, 31 p.
- I.T.E.B. - S.I.M.V. — Actes de la journée d'information sur la somatotropine bovine. Paris, 18 avril 1988, 77 p.
- MENANT (S.). — Horizon 1995 : un nouveau visage pour les exploitations laitières dans la Manche. Mémoire ESITPA, 1988, 70 p. + annexes.
- MOUCHET (C.). — Conséquences économiques de l'emploi de la B.S.T. dans la production laitière en France. Sciences Agronomiques Rennes. N° spécial thématique, 1987, 80 p.
- MOUCHET (C.), BARLOY (J.), VECTEN (J.). — Le coût de production du lait dans les exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine. La part du système fourrager. Fourrages, n° 81, 1979, 33 p.
- RUFFIO (P.). — L'intensification de la production laitière en Bretagne et aux Pays-Bas. Sciences Agronomiques Rennes. 1987, n° 1986 - 2, pp 77-198.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution des structures laitières en France (1970-87)	Tableau 8 :	Résultats RICA 1986/87 OTEX 41 lait France Bilan
Tableau 2 :	Structure de la production laitière en France.	Tableau 9 :	Résultats RICA 1986/87 OTEX 41 lait France Compte de Résultat
Tableau 3 :	Structure de la production laitière en France. Age du chef d'exploitation.	Tableau 10 :	Résultats RICA 1986/87 OTEX 41 lait Comparaison Européenne
Tableau 4 :	Structure de la production laitière en France. Taille des élevages.	Tableau 11 :	Quelques cas-types d'exploitation laitière en France (1986-87).
Tableau 5 :	La production laitière dans la C.E.E.	Tableau 12 :	Un exemple de calcul de prix de revient du lait dans la Manche 1986/87.
Tableau 6 :	Détermination de l'O.T.E.X.	Tableau 13 :	Prévision d'évolution des structures laitières France 1985/95.
Tableau 7 :	Résultats RICA 1986/87. OTEX 41 lait France. Résultats globaux.		